

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

CLASSEMENT FIFA - SEPTEMBRE 2024

Le Bénin gagne 02 places

P. 09

DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CES

P. 03 - 04 - 05

TALON DOIT PENSER A CES FIGURES

(Photos, Noms
Départements,
Partis Politiques)



DÉMISSION DE JOSUÉ OGOBIYI, CHEF SERVICE DES AFFAIRES DOMANIALES DE PORTO-NOVO

P. 10 - 11

Les vraies raisons et l'intégralité de sa lettre de démission

MISSION DE SUIVI POST-ÉLECTORAL ET ÉVALUATION DES BESOINS DU BÉNIN P. 09

Le RESAO/CEDEAO salue l'engagement de l'UP le Renouveau pour la démocratie



2ÈME SESSION ORDINAIRE DE 2024 À LA HAAC

P. 02

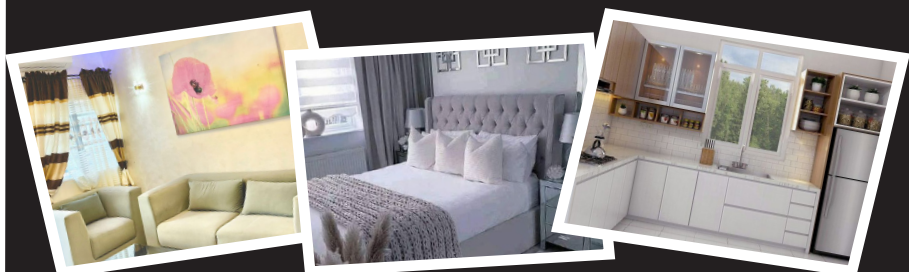
Edouard LOKO a lancé les travaux hier

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO
«FENOU GUEST HOUSE»

+229 98 90 46 40

SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE
«ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO

+229 98 90 46 40



2ÈME SESSION ORDINAIRE DE 2024 À LA HAAC

Edouard LOKO a lancé les travaux hier



La Haute Autorité de l'audiovisuel et de la Communication a procédé ce jeudi 19 septembre 2024 à l'ouverture officielle de sa deuxième session ordinaire. C'était sous la présidence de Monsieur Edouard LOKO, Président de l'institution. Au programme de cette session, plusieurs dossiers.

Enjeux de la session

L'une des principales préoccupations de cette session ordinaire est l'examen des plaintes reçues par la HAAC. Cela témoigne de l'importance accordée à la protection des droits des citoyens et à la garantie d'une information de qualité. En effet, la régulation des médias ne se limite pas à la surveillance des contenus, mais inclut également la prise en compte des préoccupations des usagers. La reprise des auditions publiques représente également un moment clé. Ces auditions permettent de donner la parole aux acteurs du secteur, qu'il s'agisse de journalistes, de responsables de médias ou de représentants de la société civile. Elles favorisent un dialogue constructif et transparent, essentiel pour renforcer la confiance du public envers les médias. Le prolongement des conventions des médias en règle est un autre point crucial à l'ordre du jour. Cela vise à assurer la pérennité des médias qui respectent les normes établies, tout en encourageant ceux qui sont en difficulté à se conformer aux exigences de la régulation. Cette démarche est indispensable pour garantir un paysage médiatique diversifié et dynamique.

Enfin, l'étude des demandes de fréquence en attente est un enjeu stratégique. Dans un contexte où la demande d'accès à l'information ne cesse de croître, il est impératif de répondre aux besoins des nouveaux entrants sur le marché tout en préservant l'équilibre et la pluralité des voix.

Perspectives d'avenir

Les perspectives qui se dessinent à l'issue de cette session sont prometteuses. En renforçant le cadre juridique et opérationnel de la régulation des médias, la HAAC aspire à créer un environnement propice à l'épanouissement d'une presse libre et responsable. Cela passe par une meilleure formation des acteurs du secteur, une sensibilisation accrue aux enjeux de la déontologie et une vigilance constante face aux dérives potentielles. De plus, la collaboration entre l'État et la HAAC est essentielle pour garantir un soutien effectif à la presse. Le Président Edouard Loko a souligné l'importance de cette synergie, qui doit se traduire par des actions concrètes en faveur des médias, notamment en matière de financement et de formation.

En conclusion, l'ouverture de cette deuxième session ordinaire de la HAAC s'inscrit dans une dynamique de progrès et de modernisation du secteur des médias au Bénin. Les travaux qui s'y dérouleront seront déterminants pour l'avenir de la communication dans le pays, et il est impératif que tous les acteurs concernés s'engagent activement dans cette démarche collective. La HAAC, en tant qu'institution régulatrice, a un rôle clé à jouer pour garantir une information libre, diversifiée et de qualité, au service de la démocratie et du développement du Bénin.



MÉDIAS AU BÉNIN

www.lemblemedujour.com, votre nouveau site d'informations

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 le site www.lemblemedujour.com.

Sur ce site, vous aurez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites cœur chez vous.

**VISITEZ NOTRE SITE
VIA CE LIEN**

www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

N° 495-24/HAAC/PT/CLC/SG/DAJDC/SDC/SCS

Porto-Novo, Rép du Bénin
Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 98904640

PRODUCTION
Ets EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 97904640

CONTACTS SECRÉTARIAT
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

RÉDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI
Bernice ALOVOKPINHOU

PHOTOS
Benoît KOFFI
+229 97897626

MAQUETTE ET GRAPHISME:
Mayass NOUMON
+229 96138484

DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CES

TALON DOIT PENSER A CES FIGURES

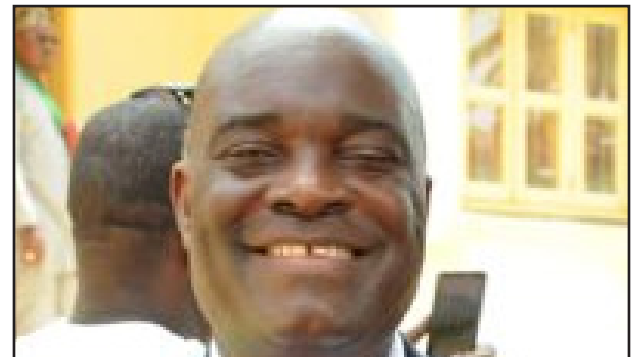
Les nouveaux membres du Conseil Economique et Social (CES) seront connus dans quelques jours et les soutiens de Patrice Talon attendent cette désignation avec patience. En dehors des jeunes leaders de l'Union Progressiste le Renouveau et ceux du Bloc Républicain qui attendent d'être désignés par les partis politiques et ou le président de la république au niveau départemental et au plan national, voici les anciens députés, maires et élus qui attendent d'être désignés au sein du Conseil Economique et Social. Il est vrai que le Bloc Républicain a un représentant dans les 12 départements et un représentant au plan national, tandis que l'Union Progressiste le Renouveau a le double un peu partout, sans oublier les désignations du président de la république dans les départements et au plan national, les fidèles à Talon attendent d'être désignés par la mouvance. Voici quelques figures qui attendent leurs noms cités lundi prochain au parlement par les partis politiques de la mouvance et mercredi prochain au conseil des ministres par le chantre de la rupture. Mais les jeunes de la majorité présidentielle veulent aussi être désignés pour continuer la lutte tout en maintenant le cap. La balle est maintenant dans le camp du président Joseph Fiamè DJOGBENOU de l'Union Progressiste, d'Abdoulaye Bio TCHANE du Bloc Républicain et du président de la république, Patrice TALON. Il est vrai que d'autres seront aussi nommés comme ministres conseillers dans les jours à venir.



MORA SANNI Saré Malick
(Alibori) Union Progressiste le Renouveau



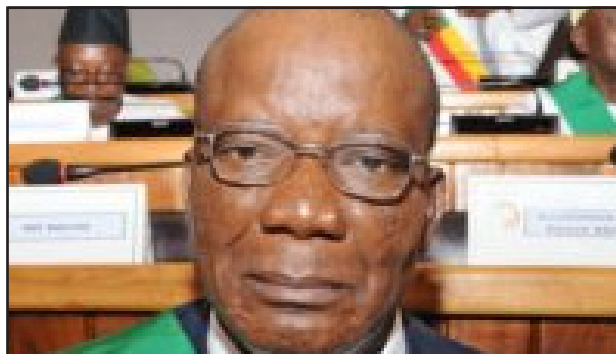
YOMBO Tchoropa Thomas
(Atacora) Union Progressiste le Renouveau



HOUGNIBO Kokou Lucien
(Atlantique) Union Progressiste le Renouveau



HONFO Sonagnon Epiphane
(Atlantique) Union Progressiste le Renouveau



AKIBOU SORÔ Yaya Worou
(Borgou) Union Progressiste le Renouveau



TCHOBO Valère Dèhouegnon
(Collines) Union Progressiste le Renouveau



CAMAROU Aii
(Littoral) Union Progressiste le Renouveau



TOGNIGNAN Etienne
(Couffo) Union Progressiste le Renouveau



MEDEWANOU Koffi Ernest Serge
(Couffo) Union Progressiste le Renouveau



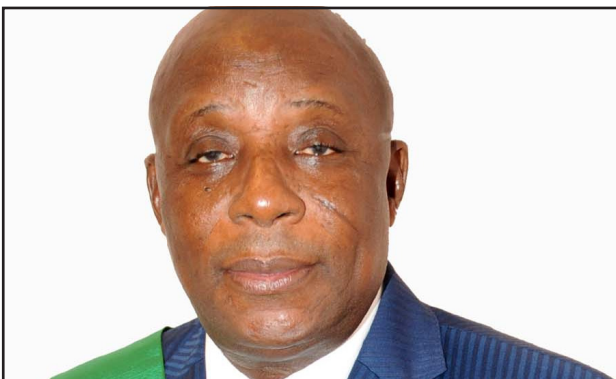
AFFO OBO Amed Tidjani
(Donga) Union Progressiste le Renouveau



AGUEMON Badirou Din Owolodé Otonikou
(Littoral) Union Progressiste le Renouveau



NOBIME AGBODRANFO Comlan Patrice
(Atlantique) Union Progressiste le Renouveau



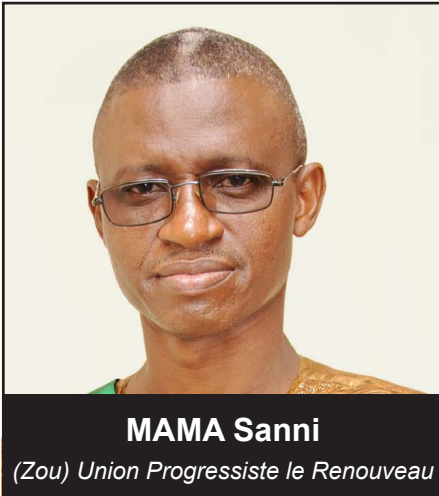
GUIDI Euric
(Mono) Union Progressiste le Renouveau

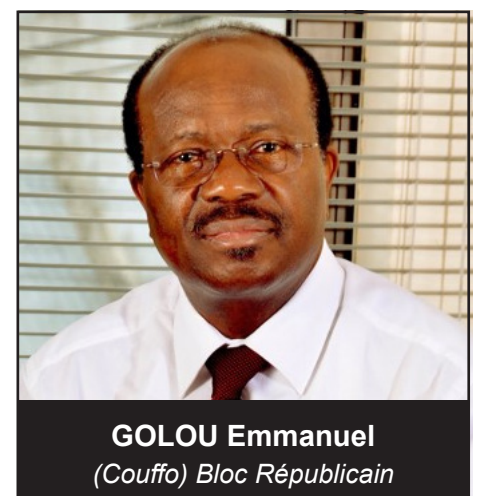
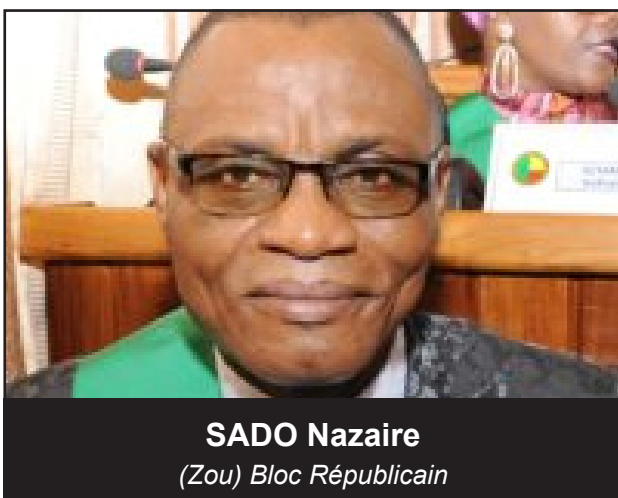


ADEN HOUSSOU Dona Léon Adényi
(Mono) Union Progressiste le Renouveau



HOUNSA Victor Mitondji
(Ouémé) Union Progressiste le Renouveau








ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

 98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés

Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé?

Nous avons ce qu'il vous faut!



ELONA HOUSE dispose d'espaces professionnels inédits.

Accueillez vos invités dans un écrin de nature.

Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre?

Nous avons aussi tout pour vous accueillir !



**Porto-Novo, Djassin
Houinvé - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999



GUEST HOUSE FENOOU

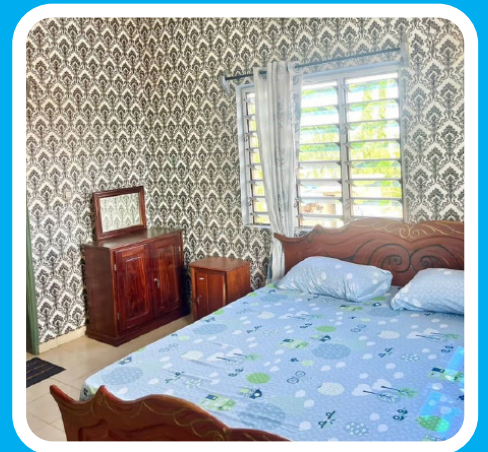
Appartements & Chambres meublés

📞 98 90 46 40



Vous êtes à la recherche d'un appartement meublé ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal.



Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

Les appartements sont disponibles pour de courts ou longs séjours



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999

Vôtre plaisir, nôtre prioité





AKUWABA KUWABO

Café - Bar - Restaurant

RCCM: RB/PNO/21 A 26806

IFU: 02112966131



 +229 40 48 01 11





AKUWABA KUWABO
Café - Bar - Restaurant

Restaurant ouvert



Tous les jours de 09h à 23h



Tokpota, von en face de Songhaï,
après la pharmacie St Marie premier
carrefour immeuble Gris-blanc



 40 48 01 11

On n'attend que vous



LE BÉNIN AU CŒUR DE L'INDUSTRIE CAJOU

Lancement de la 18ème Conférence annuelle de l'ACA

Le mardi 17 septembre 2024, le prestigieux Sofitel Cotonou Marina Hôtel a servi de cadre au lancement officiel de la 18ème Conférence et Exposition Annuelle du Cajou de l'Alliance du Cajou Africain (ACA). Sous la houlette de la Ministre de l'Industrie et du Commerce, Madame Shadiya Alimatou ASSOUMAN, cet événement d'envergure a rassemblé plusieurs acteurs de la filière cajou africaine et internationale.

Dans son discours d'ouverture, la Ministre a exprimé toute la fierté du Bénin d'accueillir cet événement majeur, soulignant l'importance croissante de la filière cajou dans l'économie béninoise et africaine. Elle a mis en avant les efforts du Gouvernement béninois pour soutenir les producteurs locaux et améliorer la compétitivité du cajou africain sur le marché mondial. « Le cajou représente un levier stratégique pour notre développement économique, et à travers cette conférence, nous réaffirmons notre engagement à renforcer la chaîne de valeur et à accroître les opportunités commerciales pour nos producteurs », a déclaré Madame ASSOUMAN. Occasion pour la Ministre de l'Industrie et du Commerce de faire un plaidoyer à l'endroit de tous les États, aux fins de mettre en œuvre des efforts consciencieux pour construire une chaîne de valeur du cajou viable qui garantisse une augmentation substantielle de la transformation des noix africaines.

L'événement a également été marqué par des interventions de diverses personnalités, à commencer par l'allocation de Monsieur Moussa Do RÉGO, président de l'IFA Bénin (Interprofession de la filière Anacarde du Bénin). Il a rappelé l'importance de la structuration des acteurs de la filière et des efforts concertés pour accroître la transformation locale des amandes de cajou. Selon lui, l'organisation d'une telle conférence sur le sol béninois est une véritable reconnaissance du rôle de premier plan que joue le Bénin dans la filière cajou en Afrique.



Le président de l'ACA, l'Alliance du Cajou Africain, le Nigérian Babatola FASERU, a, pour sa part, souligné les ambitions de l'Alliance pour faire du cajou africain une référence mondiale en termes de qualité et de transformation. Il a insisté sur la nécessité pour les pays africains de collaborer étroitement afin de tirer profit des opportunités offertes par la demande mondiale croissante en noix de cajou. Parmi les autres moments forts de la cérémonie d'ouverture, l'allocation du chef de projet Giz-Move, Madame Beate WEISKOPF, qui a mis en lumière les différents projets de soutien à la filière anacarde à travers des initiatives de développement durable, et celle du représentant du Conseil International Consultatif du Cajou (CICC), qui a présenté des perspectives sur l'évolution des marchés internationaux et les enjeux pour la filière africaine.

Cette conférence et exposition annuelle de l'ACA, qui s'étendra sur plusieurs jours, offrira aux participants un cadre d'échanges sur les défis et opportunités de la filière cajou en Afrique, ainsi qu'une plateforme pour renforcer les partenariats commerciaux. L'événement réunit des producteurs, des industriels, des exportateurs et des partenaires techniques venus d'Afrique et d'ailleurs, autour de panels, de conférences et d'expositions.

Le Bénin, par l'accueil de cette 18ème édition, s'affirme une fois de plus comme un acteur majeur de la filière cajou en Afrique, prêt à relever les défis de la transformation locale et de la compétitivité sur le marché mondial.



MISSION DE SUIVI POST-ÉLECTORAL ET ÉVALUATION DES BESOINS DU BÉNIN

Le RESAO/CEDEAO salue l'engagement de l'Union Progressiste le Renouveau pour la démocratie

Ce jeudi 19 septembre 2024, l'Union Progressiste le Renouveau a accueilli, à son siège national annexe à Cotonou, une délégation conjointe du Réseau des Structures de Gestion Électorale en Afrique de l'Ouest (RESAO) et de la Commission de la CEDEAO. Cette rencontre, marquée par la participation du Secrétaire Général Gérard Gbénonchi, du Trésorier Domitien N'ouemou, des honorables Bio Gounou Sina Ouningui et Orden Alladatin, de la Directrice de l'Administration Christhelle Houndonoubo Alioza, de la Secrétaire permanente à la Communication Anique Djimadja et de Christian Parfait Ahoyo, s'inscrit dans le cadre de la réception de la mission de suivi post-électoral visant à évaluer les besoins du Bénin.

À l'issue de la rencontre, le Secrétaire Général Gérard Gbénonchi a exprimé sa gratitude envers la CEDEAO pour son soutien constant à la stabilité politique du pays. Il a également mis en avant les réformes politiques entreprises par le gouvernement, avec l'appui de l'UP le Renouveau, visant à renforcer la gouvernance. « L'Union Progressiste le Renouveau est disposé pour le dialogue mais un dialogue constructif, pas un dialogue pour déconstruire tout ce que nous sommes entrain de mettre en œuvre. La commission a apprécié ce qui se fait au Bénin et a compris notre démarche », a-t-il souligné.

Le chef de la délégation du RESAO/CEDEAO, Abdoulaye Sylla, Président de la Commission Électorale Nationale Autonome du Sénégal, accompagné du Représentant résident de la CEDEAO, Amadou Diongue, a salué l'ouverture du parti et insisté sur l'importance du dialogue pour consolider la démocratie au Bénin. Cette mission évalue les mesures prises après les élections présidentielles de 2021 et législatives de 2023, en vue de renforcer la transparence et l'inclusion du processus électoral avant les élections générales de 2026.



CLASSEMENT FIFA - SEPTEMBRE 2024

Le Bénin gagne 02 places

La FIFA a publié hier jeudi 19 septembre 2024 son nouveau classement mondial des nations. À l'issue des rencontres internationales de septembre, le Bénin a gagné deux places et se positionne désormais à la 89e place, marquant ainsi une progression par rapport à son précédent rang (91e).

Cette amélioration confirme les bons résultats des Guépards au cours de ces derniers mois. En Afrique, le Bénin ne se contente pas seulement de stabiliser sa position mais de monter d'un échelon. De la 19e place, le pays passe à la 18e, ce qui le maintient dans le cercle des 20 meilleures nations africaines. Cette progression donne de l'élan à la sélection nationale pour continuer à se battre sur la scène internationale.



DÉMISSION DE JOSUÉ OGOUBIYI, CHEF SERVICE DES AFFAIRES DOMANIALES DE PORTO-NOVO

Les vraies raisons et l'intégralité de sa lettre de démission

MAÎTRE JEACQUES BONOU
A V O C A T
Docteur en Droit

A Saint Denis le 19 septembre 2024

Aff: Josué OGOUBIYI c/ L'Emblème du jour

Objet : Mise en demeure de publication de droit de réponse

A Monsieur le Directeur de Publication du Journal l'Emblème du Jour
Porto-Novo, République du Bénin
Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : 00 229 97 90 46 40

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je vous écris en ma qualité de conseil de Monsieur Josué OGOUBIYI (Ancien CCSAD de la ville de Porto-Novo).

Dans votre parution du N°0152 du jeudi 19 septembre 2024, il a été publié à la page 4 dudit journal : « Affaires domaniales de la ville Porto-Novo : Le Chef service Josué OGOUBIYI démissionne et quitte le pays ».

Cet article tendancieux et rédigé sans information fiable préjudicie fortement à l'image de mon client et je vous prie de publier dans le même format et sous huitaine (8 jours) le droit de réponse de mon client dans les termes qui suivent :

« Droit de réponse

Suite à la publication concernant ma démission de mon poste de Chef service des Affaires domaniales, et les supposées révélations faites par mon prédécesseur lors d'une récente audience, je tiens à apporter les précisions suivantes :

Je demande à l'auteur de cet article de publier et relire attentivement ma lettre de démission, qui expose clairement les raisons de mon départ.

En dehors de ces motifs explicitement énoncés, il est important de prendre en considération que ma décision de démissionner remonte à plusieurs mois. Cependant, la municipalité m'a renouvelée sa confiance, en refusant initialement ma démission et en me reconduisant dans mes fonctions en décembre 2023.

Quant aux allégations liées aux déclarations de l'ancien chef de service, je souhaite préciser qu'à la dernière audience à laquelle j'ai participé en tant que représentant de la ville (comme cela a été le cas depuis ma prise de fonction), monsieur Hugues FAÏHOUN, ancien CSAD connu de tout le monde pour avoir mis la ville dans un désespoir foncier a fait la déclaration suivante : « toutes les démonstrations faites par monsieur OGOUBIYI sont des choses qu'il a apprises de moi. Il ne connaît pas le métier sans moi. »

Le reste de son intervention portait sur les réponses qu'il a données en ce qui concerne les malversations ; précisément dans le cas d'espèce qu'il a reconnues avoir commises, notamment en ce faisant attribuer des parcelles de la ville ainsi que des parcelles appartenant à des présumés propriétaires, au nom de sa compagne présente à la barre. Il a admis avoir attribué au moins cinq parcelles au nom de cette dame, comme cela a été vérifié dans les registres fonciers qu'il a manipulés.

Je mets donc l'auteur de cet article au défi d'apporter la moindre preuve des prétendues révélations sur ma personne dont il fait mention

Je tiens enfin à réaffirmer que mes actions et décisions ont toujours été guidées par l'intérêt public et la probité professionnelle et que le droit de démission est prévu signé : J. OGOUBIYI ».

Dans la perspective d'une opposition et/ou résistance à la publication du droit de réponse, ma déontologie m'oblige à vous demander les coordonnées de l'Avocat de votre journal.

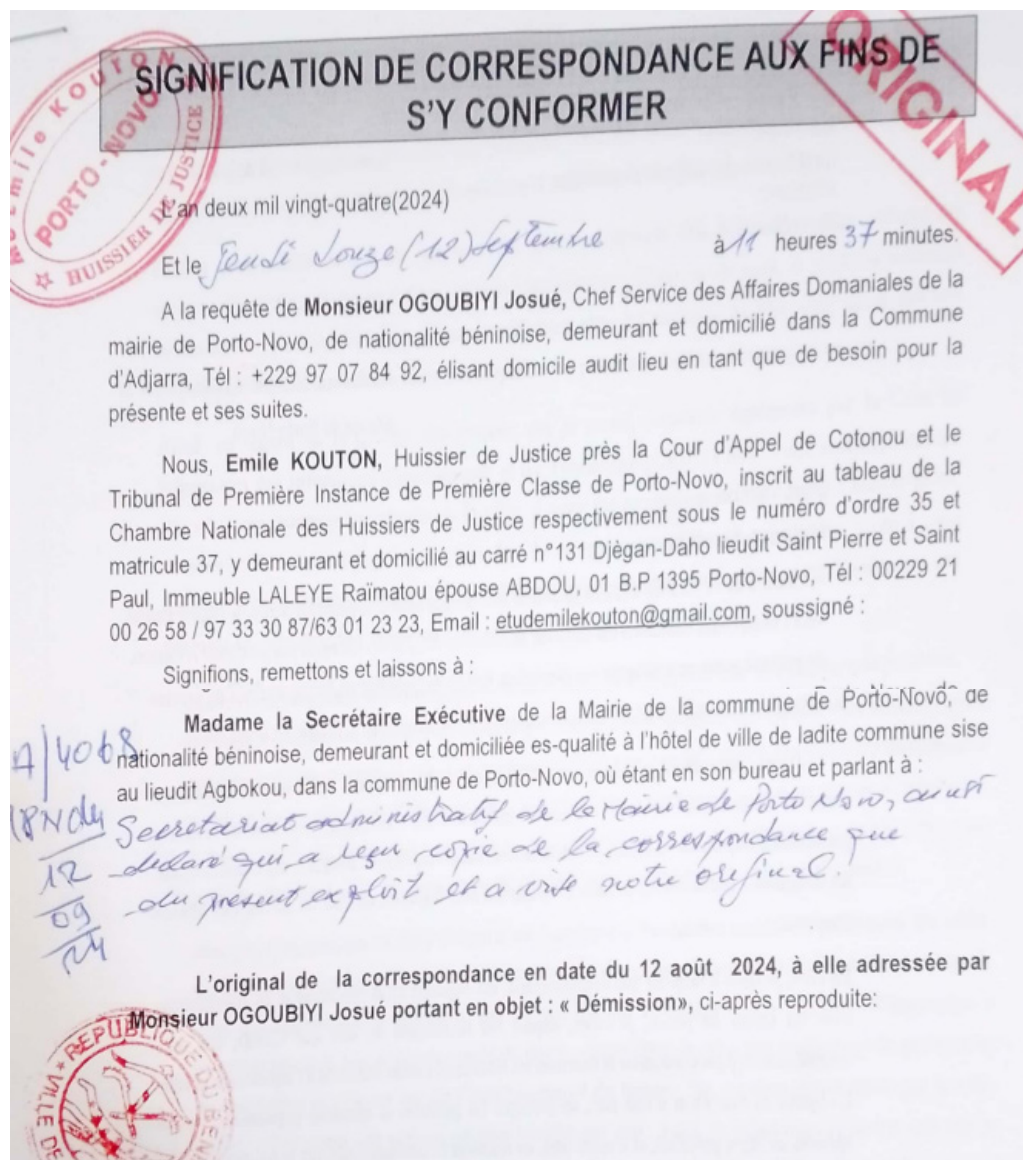
En vous souhaitant bonne réception, je vous confirme l'engagement de mon client de plus laisser passer sans actons judiciaires adéquates à ces genres d'écrits à l'avenir.

Je vous prie de me croire

Votre bien dévoué



PJ : copie de la Démission de Monsieur OGOUBIYI



Josué OGOUBIYI
 Chef Service des Affaires domaniales
 97078492
 Porto-Novo

Sèmè-Podji le, 12 août 2024

A

Madame la Secrétaire Exécutive de la
 Mairie de Porto-Novo.

Objet : démission

Madame la Secrétaire exécutive,

A l'aurore de ce 12 août 2024 où je débute mes congés assis à la plage de Sèmè, le regard tourné vers l'océan pour réfléchir à ma situation professionnelle, j'ai décidé après une profonde réflexion, de porter à votre connaissance ma démission, non seulement de mes fonctions de Chef du service des affaires domaniales (CSAD), mais également d'agent au sein de la Mairie de Porto-Novo.

Primo, cette décision mûrement réfléchie, est majoritairement motivée par le souci de préserver ma famille et moi-même car, depuis plusieurs mois maintenant, notre sécurité se trouve gravement compromise en raison de ma détermination à remplir avec intégrité, dignité et honneur, les obligations professionnelles liées notamment à mes fonctions de chef du service des affaires domaniales.

En effet, je tiens à rappeler que conformément aux objectifs de la commune et en collaboration avec les unités de police, je mène, depuis ma nomination en tant que CSAD, une lutte institutionnelle pour démanteler et dénoncer les réseaux de mafias foncières à l'œuvre dans la ville. L'objectif *in fine* étant d'une part, de protéger les paisibles et honnêtes populations souvent spoliées de leurs parcelles, et d'autre part, de restaurer la confiance que ces populations avaient perdue envers la commune en matière foncière.

Malheureusement, cette action que je mène, me vaut personnellement et dans certains cas à l'encontre également de ma famille, des menaces de kidnapping et de mort, provenant de faussaires fonciers. Jusqu'à une période récente, leur mode opératoire se limitait à des appels téléphoniques

anonymes. Depuis quelques temps, ces menaces sont devenues tangibles en s'étendant à mon domicile où j'ai déjà relevé un certain nombre d'actes liés à des pratiques occultes.

Face à cette situation, j'ai dû entreprendre personnellement des démarches pour assurer ma sécurité. Toutefois, l'absence d'un soutien institutionnel digne de ce nom, a rendu la situation intenable sur le moyen et le long terme, conduisant ainsi à l'abandon du dispositif sommaire mis en place. Je me retrouve donc dans une situation où plane sur moi un danger permanent.

Ainsi, au regard de la gravité des risques que je cours, constatée également par la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme (CRIET) lors d'une audience devant elle où je représentais les intérêts de la ville, il avait été recommandé aux autorités municipales, de prendre des dispositions idoines aux fins de m'assurer une sécurité appropriée. Suite à mon insistance, une correspondance de l'autorité municipale restée sans suites, avait finalement été adressée au Ministre de l'intérieur à cet effet.

Madame la secrétaire exécutive, point n'est besoin de vous rappeler que la mission que je mène, est conduite dans une démarche d'intérêt général. En conséquence, elle devrait être accompagnée aussi bien d'une protection que d'un soutien institutionnels indéfectibles. Or, force est de constater souvent, qu'en raison de l'épineux sujet que constitue la question foncière au Bénin en général et à Porto-Novo en particulier, presque aucune autorité ne veut se tremper dans ce domaine, me laissant ainsi seul au front avec les représailles à mon encontre de la part des faussaires.

Pire, j'ai l'impression de faire l'objet d'un sacrifice sur l'autel des ambitions politiques. En effet, suite à des plaintes auprès de certaines autorités par des citoyens de mauvaise foi parfois impliqués dans des malversations foncières, grande ont été ma déception et ma tristesse, d'apprendre à plusieurs reprises, que je serais pointé du doigt comme étant le principal instigateur de ces actions en cours dans la ville en vue de l'assainissement du foncier. Or, il aurait plutôt fallu que la ville assume pleinement ces actions comme initiées par elle. Ainsi, la commune m'aurait apporté la protection et le soutien institutionnel nécessaire. Malheureusement, ce défaut de clarification fait que je suis, aux yeux des usagers, indéniablement identifié comme la personne menant la chasse aux sorcières.

Secundo, ma décision de démissionner, trouve également sa motivation dans mes conditions de travail devenues insoutenables. Sur cet aspect, je rappelle que mes missions

impliquent dans une proportion considérable, la représentation de la ville dans mes champs de compétence. Ainsi, en tant que chef de service, je me suis toujours efforcé de représenter dignement et loyalement la commune au sein des instances, y compris lors des audiences et procès

dignement et loyalement la commune au sein des instances, y compris lors des audiences et procès devant diverses juridictions. Malheureusement, j'ai toujours exécuté ces missions au prix de sacrifices personnels importants, faute de soutien de la part de la municipalité.

En outre, nonobstant ma détermination à participer avec abnégation à l'assainissement du foncier au sein de la ville, il faut souligner que le poids des responsabilités qui sont les miennes en la matière, nécessite également que je puisse avoir de temps en temps, des moments de répit pour me régénérer aussi bien physiquement que mentalement. Je pense, sans exagération, que l'adversité à laquelle je fais face au quotidien, contrairement à d'autres chefs de services de la mairie, le justifierait amplement.

Or, malgré mon état d'épuisement récurrent dont s'inquiète souvent mon entourage, j'ai du mal depuis plusieurs années, à me voir accorder ne serait-ce que quelques jours de congés pour me reposer. J'en veux pour preuve qu'à la date d'aujourd'hui, l'administration reste me devoir encore plus de 5 mois de congés payés au titre de ces cinq dernières années écoulées, sans compter les mois de congés perdus de 2011 à 2018 faute de pouvoir les prendre.

D'ailleurs, mes congés finissant que j'ai finalement obtenus non pas sans difficultés, ont suscité une incompréhension de la part de Monsieur le Maire, lorsqu'il a appris que l'administration m'avait accordé un mois de congés. Or, je rappelle que depuis 2011, année où j'ai intégré la mairie, je n'ai pu bénéficier au plus, que de trois mois de congés payés. A ce rythme, et avec la nocivité de la charge mentale liée particulièrement à la gestion des affaires domaniales à Porto-Novo, c'est mon extinction assurée dans les toutes prochaines années. Je suis encore très jeune et tiens beaucoup à ma petite famille, autant qu'elle tient aussi à moi.

Par ailleurs, ma supérieure hiérarchique directe, refuse systématiquement de prendre en charge les dossiers sensibles émanant des juridictions ou des commissariats, me laissant ainsi seul, exposé, et sans défense, face à des affaires judiciaires complexes, sous prétexte qu'elle vient d'arriver. Et pourtant, elle comptabilise déjà deux années d'ancienneté à son poste. Cette absence totale de soutien hiérarchique que je note au quotidien, compromet gravement non seulement ma carrière, mais également ma sécurité personnelle.

Au regard de tout ce qui précède, je ne me sens plus en capacité de continuer à exercer ni mes fonctions de CSAD dans un environnement aussi hostile en matière foncière, ni celles liées à mon statut d'agent de la Mairie de Porto-Novo.

Madame la Secrétaire exécutive, croyez-moi, c'est avec une grande tristesse que je me vois contraint de vous présenter ma présente démission. En effet, 13 ans de services au sein de notre chère ville capitale, ne sont pas faciles à laisser derrière soi, surtout quand on a eu comme ligne de conduite l'intégrité, l'honnêteté et la loyauté.

Pour le préavis prévu dans mon contrat de travail en cas de démission, je vous prie de le décompter de mes congés dont je n'ai pas encore pu jouir. Par la même occasion, je sollicite la liquidation de l'ensemble de mes droits acquis depuis mon entrée à la mairie de Porto-Novo. A cette fin, je mandate l'étude de Maître Emile KOUTON, huissier de justice, pour me représenter dans le cadre des diverses formalités qui m'incombent.

Comptant sur votre diligence au sujet de mes droits, je vous prie de croire, Madame la Secrétaire Exécutive, en l'expression de ma parfaite considération.


 Josué OGOUBIYI

Lui déclarant que la présente signification lui est faite conformément à la loi ;

Et de suite à même requête, élection et constitution de domicile que dessus, Nous, huissier susdit et soussigné, étant et parlant comme ci-dessus ;

Faisons expresse sommation à la Secrétaire Exécutive d'avoir à se conformer à la présente en prenant acte de sa démission aussi bien de ses fonctions de Chef Service Affaires Domaniales que d'agent de la mairie de la commune de Porto-Novo, en liquidant et en payant ses droits entre les mains de Maître Emile KOUTON, Huissier de Justice.

Lui déclarant également, que la présente sommation lui est faite conformément à la loi aux fins d'y avoir tels égards que de droit ;

Lui déclarant en outre, que faute par elle de se conformer à la présente, le requérant en tirerait toutes les conséquences de droit.

SOUS TOUTES RESERVES

AUX FINS QU'ELLE NE L'IGNORE

Et nous lui avons, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé tant l'original de la correspondance ci-dessus reproduite que du présent exploit dont le coût est de : 57.600 FCFA.

Employé pour l'original, trois (03) feuilles de timbre à 3.600 francs.


 Emile KOUTON



GUEST HOUSE FENO

Appartements & Chambres meublés
📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo
📞 98 90 46 40

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENO GUEST HOUSE»

SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999